VILLEVERTE SUISSE
Antonio Diblasi
info@villeverte.ch

Bureau
c/o sanu future learning sa
Rue du Général-Dufour 18, 2502 Biel/Bienne

Téléphone +41 32 322 14 33
info@villeverte.ch
www.villeverte.ch

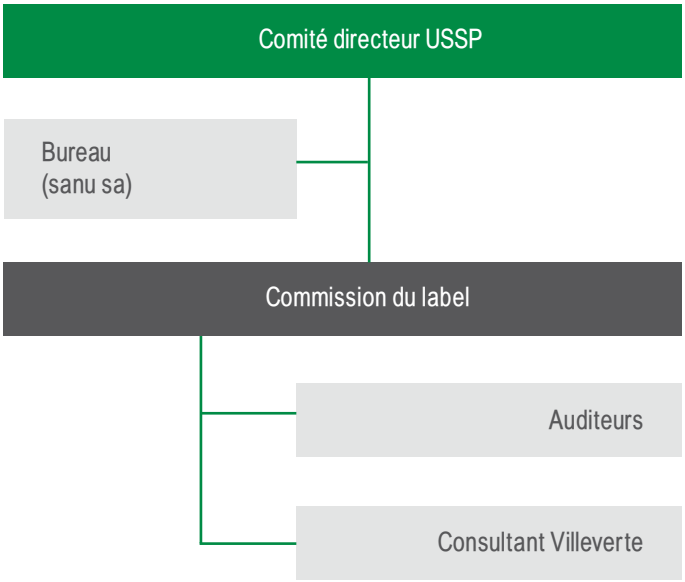
VILLEVERTE
SUISSE



VILLEVERTE SUISSE

Un label USSP pour des espaces verts durables

Organisation VILLEVERTE SUISSE



La responsabilité générale incombe au Comité directeur de l'USSP. Le bureau s'occupe du soutien opérationnel. La commission du label assure la qualité et octroie le label.

L'équipe des auditeurs procède aux vérifications sur place et dépose une demande à la commission du label. Le*la consultant*e Villeverte accompagne les municipalités dans la documentation et la préparation à l'audit.

VSSG
Vereinigung Schweizerischer Stadtgärtnereien und Gartenbauämter

USSP
Union suisse des Services des Parcs et Promenades

Objectifs et avantages

Les communes certifiées VILLEVERTE SUISSE bénéficient des avantages suivants :

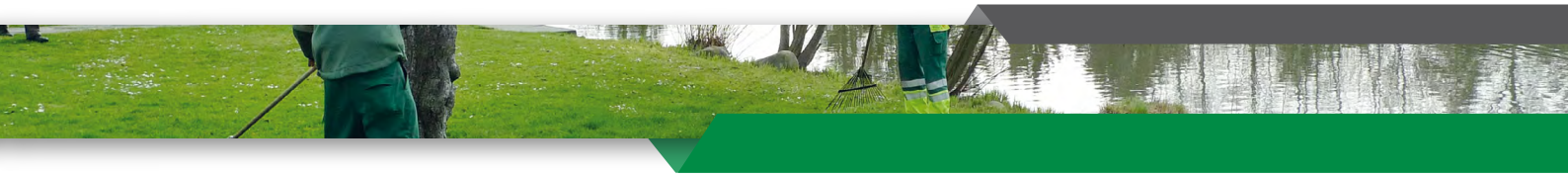
- Image d'une commune dont la politique de gestion des espaces verts est innovatrice et axée sur le long terme
- Amélioration de la qualité de vie, adaptation aux changements climatiques et augmentation de la biodiversité
- Reconnaissance des performances des services des espaces verts et accroissement de la motivation
- Système de benchmark incitant les villes à une amélioration en continu
- Echange d'expérience et renforcement des compétences clés
- Accès à l'état actuel des connaissances et à un pool d'idées et de documents
- Encadrement vers une gestion innovatrice et intégrée des espaces verts
- Renforcement de la coopération interne

VILLEVERTE SUISSE
Antonio Diblasi
info@villeverte.ch

Bureau
c/o sanu future learning sa
Rue du Général-Dufour 18, 2502 Biel/Bienne

Téléphone +41 32 322 14 33
info@villeverte.ch
www.villeverte.ch

VILLEVERTE SUISSE



Structure du catalogue de mesures

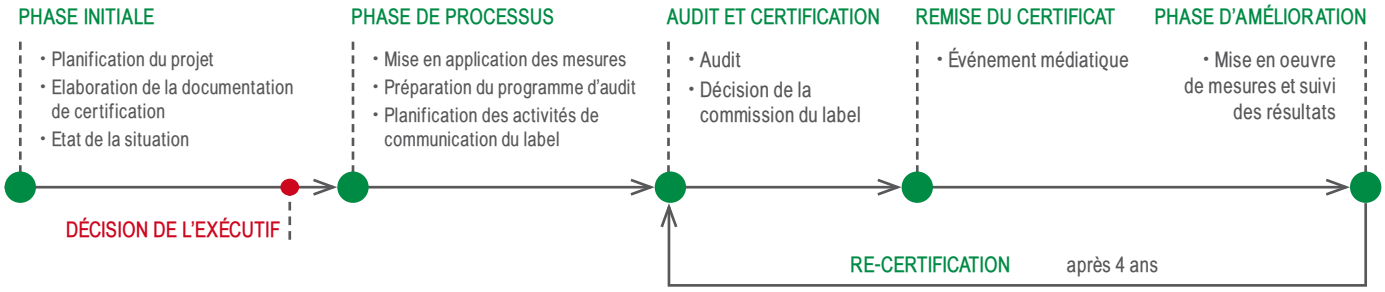
Un catalogue de mesures orienté sur les processus sert de base pour la certification. Celui-ci comprend 40 mesures, groupées en paquets de mesures. Au total 500 points peuvent être distribués, le maximum par mesure étant de 18 points. Chaque mesure fait l'objet d'une fiche détaillée qui contient des critères d'évaluation.

La biodiversité et l'adaptation au climat sont intégrés comme thèmes transversaux sur l'ensemble du catalogue de mesures. En outre, les communes ont accès à une base de données contenant des bases légales, des exemples pratiques et des informations supplémentaires.

Biodiversité	Processus stratégiques	Processus essentiels	Processus de soutien	Adaptation au changement climatique
	Conduite stratégique	Planification, conception, construction	Acquisition	
	Personnel et finances	Production et achat de plantes	Logistique	
	Communication et coopération	Gestion et entretien	Intrants	

Processus de certification

La procédure de certification se fait par étape. Le*la consultant*e Villeverte apporte son soutien et accompagne les communes dans leurs démarches. La touche finale consiste à la remise du label. Le certificat est valable 6 ans à partir de l'attribution.



Bronze, argent ou or ?

La structure échelonnée du label prévoit une différentiation liée au nombre d'habitants et vaut aussi la peine pour des villes de petite taille.

